

CONSEIL PEDAGOGIQUE - MASTER 2

Le dix-sept du mois de septembre deux mille vingt-cinq, s'est tenue une première séance du Conseil Pédagogique- Master 2, au niveau du département d'architecture (S 306) à 13h.

L'ordre du jour a porté sur :

- Le bilan des enseignements de l'année universitaire précédant (2024-2025)
- La préparation du lancement de l'année universitaire en cours (2025-2026)
- Election du président de CP et des coordinateurs de matières

Etaient présents : (voir liste des présences)

Après ouverture de la séance par Mr LARGUECHE par une allocution de bien venu, l'ordre du jour a été rappelé.

- **Election du président de CP et des coordinateurs de matières**

L'élection du président de CP a été entamée, ainsi Mme KHETTABI. LATIFA (MCA) a été désignée sur proposition de Mme le chef département et approbation de l'ensemble des enseignants présents. De même,

Mr CHAOUI SALAH (MCA) a été désigné comme coordinateur des ateliers de l'option Habitat (05 ateliers au total)

Mme ROUAIBIA (MCA) a été désigné comme coordinatrice des ateliers de l'option AET (03 ateliers au total)

- **Le Bilan des enseignements de l'année universitaire précédant (2024-2025)**

Le débat a porté sur les points suivants :

- Le nombre importants des étudiants en atelier
- Le volume horaire de 3h des ateliers mémoires considéré comme insuffisant pour l'encadrement du mémoire en S4
- La difficulté de faire collaborer les enseignants sur l'encadrement séparé (mémoire-projet) d'autant que le mémoire dépend du projet et 80% du travail se fait en S3.
- Le niveau des étudiants qui arrivent en master 2 sans l'appui de formation nécessaire
- Les absences massives et généralisées aux cours et même aux TD.

▪ **La préparation du lancement de l'année universitaire en cours (2025-2026)**

Les points suivants ont été débattus :

- La majorité des enseignants ont avancé le souhait d'assumer seul les ateliers projet et mémoire. Ils ont proposé de diviser les groupes entre les enseignants déjà désignés en collaboration sur l'emploi du temps transmis. Ce, qui permettra de diminuer le nombre d'étudiants par groupe et de mieux responsabiliser chaque enseignant face à la charge de ses encadrements.
Mme le chef département a exprimé son accord pour le travail en solo pour ceux qui le désirent, sans toutefois pouvoir diviser les groupes.
- Les adaptations nécessaires au niveau de l'emploi du temps seront prises en charge par Mme BOULAHROUZE, selon l'organisation finale des TD.
- Mme le chef département a annoncé que les salles sont nettoyées et prêtes à l'usage. Ayant été dotées de clefs pour une meilleure gestion par rapport aux problèmes signalés l'année précédente.
- L'élaboration et la transmission des argumentaires de thématiques pour chaque Atelier doivent se faire avant la tenue du CSD. Un exemplaire doit être transmis à Mr LARGUECHE et Mme le chef département.
- De même les syllabus doivent être élaborés et transmis dans les plus brefs délais.

Sur ce, la séance a été levée à 14h30mm.

Le Président du CP

KHETTABI LATIFA



Le Chef Département

